



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID : 033-213302615-20251010-2025_10_09-DE

En conformité avec la loi sur la transparence et la lutte contre la corruption

Présents : 14

Votants : 15

Absents : -excusés : 1

Procurations : 1



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025_10_09

Objet : Changement des arroseurs du stade

L'an deux mille VINGT CINQ, le 8 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 29 septembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, M. DELAIRE Claude, M. BOUDOT Vincent, Mme MASIN Claudie, Mme SABACA Emmanuelle conseillers municipaux.

Absent :

Absents excusés : Mme PARET Aurélie ;

Exclus :

Procurations : Mme PARET Aurélie à Mme FORESTIER Nathalie

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur MESSAHEL, adjoint au maire, explique qu'il est nécessaire de changer les arroseurs du stade. En effet, les arroseurs actuels sont trop enfoncés, 5 cm au-dessous de la côte.

Monsieur MESSAHEL propose deux devis :

- entreprise jardin-eau-bois pour un montant de 1 958,40 €.
- entreprise ARROSAGE Concept pour un montant de 11 844 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal choisit l'entreprise jardin-eau-bois pour un montant de 1 958,40 €

A Lussac, le 08/10/2025

Le Maire,

Didier GATINEL

